VILLE DE
COSSONAY

MUNICIPALITÉ

AVIS D'ENQUÊTE n° 3337

En application de la loi sur l'aménagement du territoire et les constructions du 4 décembre 1985 (LATC), la Municipalité de Cossonay soumet à l'enquête publique le projet suivant.

La demande est soumise également à autorisation cantonale (ME) **CAMAC 253'122**

Au lieu-dit	:	Chemin du Signal 16
Coordonnées nationales	:	2'528'693 / 1'161'950
Parcelle n°	:	595
ECA n°	:	621
Propriétaire(s)	:	**PPE "Résidence Champ-Paris C" - PPE 878 DIDO Bernard et Micheline**
Auteur des plans	:	Bastien COLLET, FRIGOGEL SA, Rue de Cossonay 11, 1023 Crissier
Affectation	:	PQ "Champ-Paris"
Note au recensement architectural	:	-
Objet de l'enquête	:	**Remplacement du chauffage électrique par une PAC réversible air/air.**
Dérogation requise	:	-
Abattage d'arbre ou haie	:	-
Degré de sensibilité au bruit	:	II

Le dossier est mis à l'enquête du : 24 octobre 2026 au 23 novembre 2026

Il peut être consulté complétement pendant cette période au Service Technique Communal, Rue Neuve 1, pendant les heures d'ouverture ou sur rendez-vous au 021 863 22 00, il est aussi possible de le consulter partiellement sur le site internet communal.

AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ

Le Syndic — La Secrétaire

J. Cretegny — B. Barraz

MUNICIPALITÉ DE COSSONAY — CANTON DE VAUD — LIBERTÉ ET PATRIE

Cossonay, le 20 octobre 2026

VILLE DE COSSONAY
Administration communale
Rue Neuve 1
Case postale 31
1304 Cossonay
Tél. 021 863 22 00
secretariat@cossonay.ch
www.cossonay.ch

Emplacement de la pompe à chaleur réversible extérieur
distance ~ 30.00 M des voisins

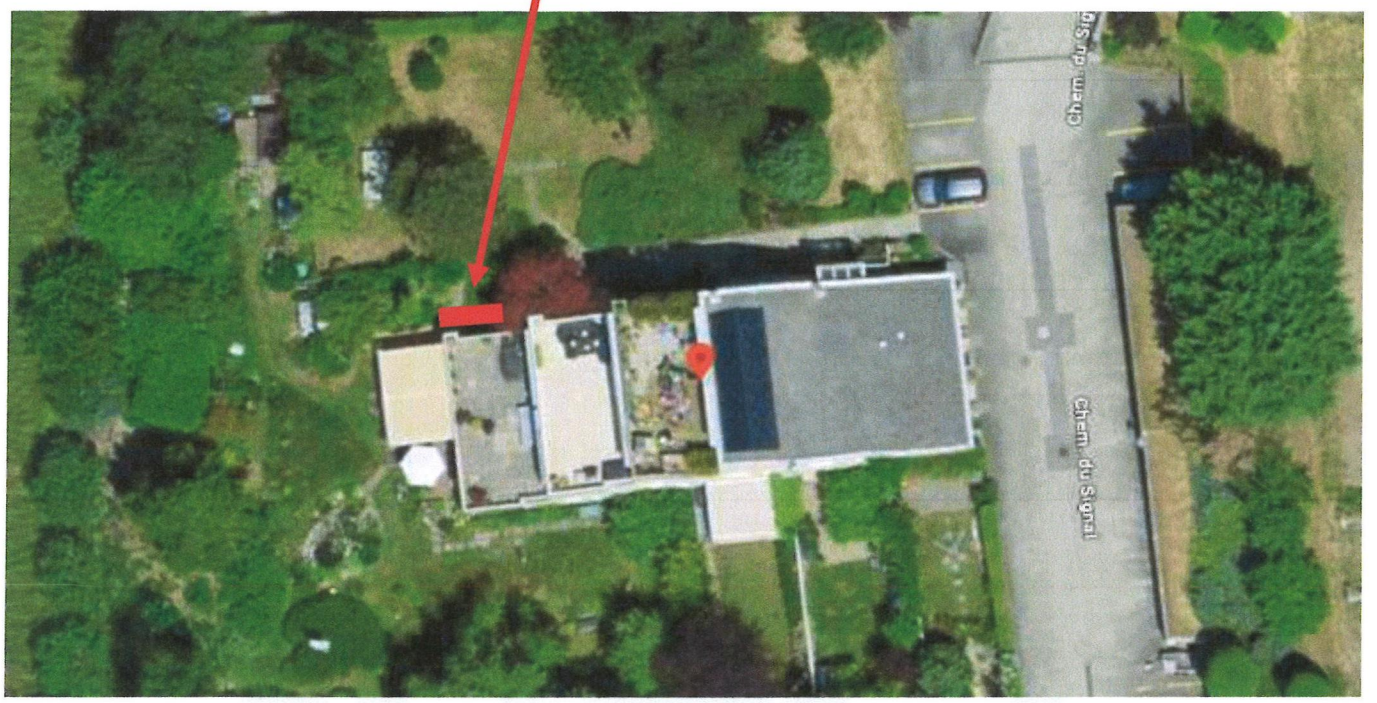

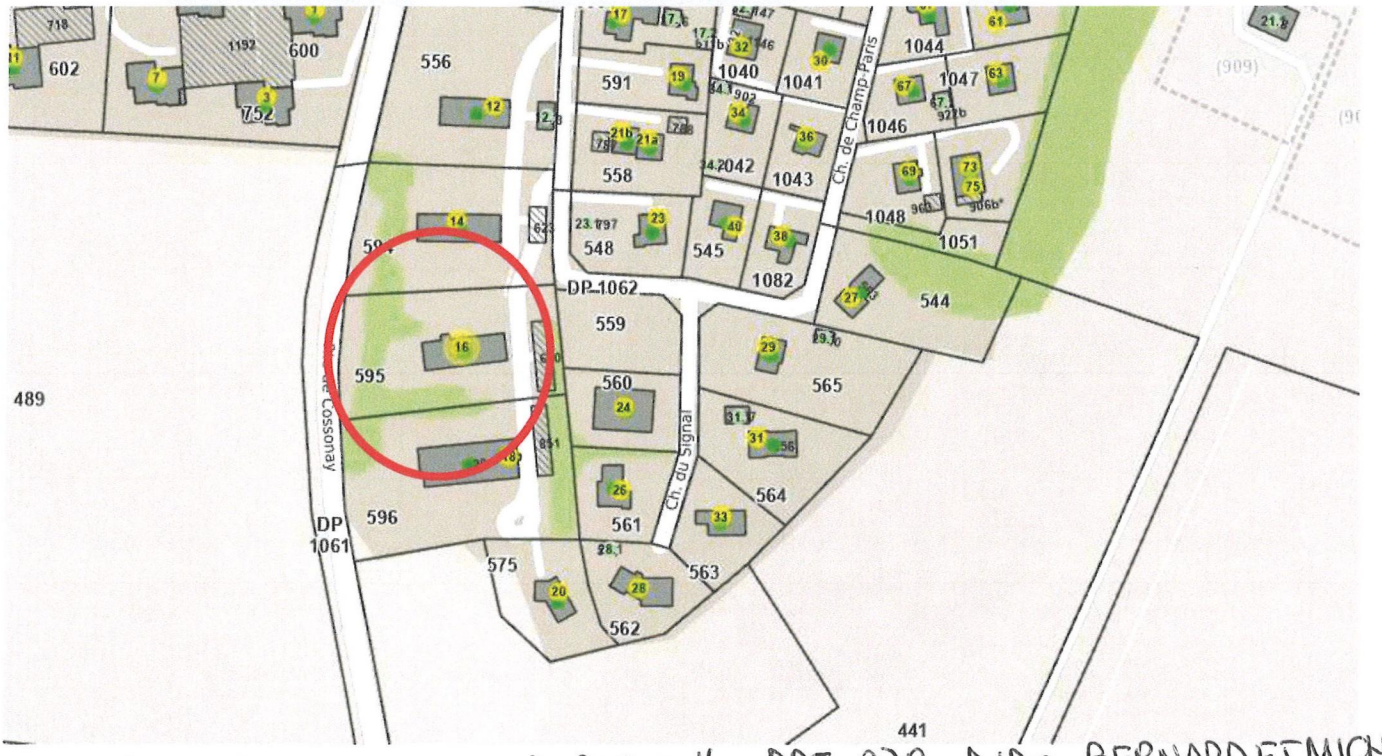

PPE "RESIDENCE CHAMP-PARISC" PPE 878 DIDO BERNARD ET MICHELINE
PARCELLE 595 - REMPLACEMENT CHAUFFAGE ELECTRIQUE PAR UNE PAC REVERSIBLE.

MUNICIPALITÉ DE COSSONAY

Soumis à l'enquête publique du 24.10 au 23.11.2026
au Service technique de Cossonay

FRIGOGEL SA
Réfrigération • Climatisation
Votre partenaire depuis 1975
ASF SVK ATF